



## **Mobilisation du SPIP 18 : Acte 4**

Après 3 mois de mobilisation nationale des SPIP et le succès de la manifestation du 10 mai nous déplorons l'absence de réponses claires de notre Ministère et de notre Administration aux revendications de l'intersyndicale.

**Face à ce mépris, les personnels du SPIP du Cher syndiqués et non syndiqués, se sont réunis en assemblée générale le 26 mai ont décidé de poursuivre et de durcir le mouvement.**

### **Poursuite des modalités suivantes:**

- Boycott des CAP et CPU, réunions de service
- Ajout du bandeau suivant à tous les mails, fax et rapports «Dans l'attente d'une réponse de l'Administration Pénitentiaire aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière insertion et probation, le SPIP du Cher adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons des négociations indemnitaires et statutaires et la continuité du renfort en ressources humaines.»
- Maintien des «jeudis morts» et extension au milieu fermé

### **Mise en place des modalités suivantes à compter du 30 Mai:**

- Boycott des CPI et du groupe de travail en cours lié à la radicalisation et aux budgets PLAT
- Restriction de l'accueil téléphonique et physique en milieu ouvert aux après-midi
- Permanences Maison d'arrêt assurées uniquement les matins
- Transmission des rapports une fois par semaine, le vendredi

### **Du 6 au 10 Juin participation à la semaine « SPIP mort » :**

Pas de convocations, permanences MA et MO assurées a minima, annulation du BEX, réponses uniquement par courrier aux personnes détenues sauf urgences et arrivants, tenues d'AG quotidiennes, sollicitations d'entretiens auprès de nos partenaires institutionnels...

**Le jeudi 9 Juin de 11h30 à 14 heures :** organisation d'une conférence de presse et invitation des partenaires institutionnels, associatifs, élus à venir devant le SPIP échanger sur nos missions et conditions de travail.

**Nous appelons tous les SPIP à durcir le mouvement et à s'associer à la semaine « SPIP mort »**

**Si la Direction de l'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Justice pensent que l'été aura raison de notre mouvement, qu'ils sachent qu'ils se trompent, nos revendications sont légitimes et il est grand temps d'entendre la colère de ces personnels méprisés et oubliés.**

Bourges le 27 mai 2016